



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Avenant n° 1 entre la Ville de Niort et la CAN concernant la
facturation conjointe pour l'eau de la Ville et l'assainissement de la
CAN sur la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060233

Eau

**Avenant n° 1 entre la Ville de Niort et la CAN concernant la
facturation conjointe pour l'eau de la Ville et l'assainissement de
la CAN sur la Ville de Niort**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 19 décembre 2003 le Conseil Municipal de Niort a autorisé le Maire à signer une convention entre la Ville de Niort et la CAN pour la facturation conjointe pour l'eau de la Ville et l'assainissement de la CAN sur la Ville de Niort.

La convention prévoit en son article 5 une clause de révision, permettant d'ajuster le prix à payer pour chaque facture émise.

La formule paramétrique de révision comporte l'indice PsdA (indice produit et services divers) publié par l'INSEE. Cet indice n'existe plus. Il n'a pas été créé d'indice de remplacement.

Il existe désormais l'indice EBIQ : indice des prix produits et services divers (énergie, biens intermédiaires et d'équipements).

Pour ces motifs, il y a donc lieu de recomposer une formule de révision de façon à ajuster au mieux le prix du service.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer l'avenant à la convention du 2 février 2004 correspondant à la prise en compte de cette nouvelle donnée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)